

Scénario de dingue : France 2025-2029, Macron, article 16, militarisation des quartiers, fracture sociale

écrit par Nicolas Faure | 26 juin 2025





Nicolas Faure – 25 Juin 2025

Alors que la France s'enfonce dans une crise sociale et politique inédite, Emmanuel Macron semble prêt à utiliser l'article 16 de la Constitution pour instaurer un régime d'exception durable. **Sous couvert de « sauver la République », le président pourrait prolonger son pouvoir jusqu'en 2029, transformant le pays en un État où la démocratie et les libertés seraient suspendues.**

Une France militarisée, entre blindés et armes de guerre...

Face à la multiplication des violences dans les banlieues, l'État déploie ses forces armées en soutien aux forces de l'ordre. Des blindés lourds, notamment les AMX-10RC, sillonnent les rues étroites des cités sensibles, jusqu'à y pénétrer pour traquer des poches de résistance.



Blindé léger de reconnaissance, AMX-10 RC a été conçu dans les années 1970 par les Ateliers de construction d'Issy-les-Moulineaux.
(©MAXPPP)

Cette militarisation intervient alors que certains groupes armés dans ces quartiers – souvent issus de communautés arabes et nord-africaines – disposent d’armes de guerre, notamment des Kalachnikovs (AK-47), alimentant un climat de guérilla urbaine. La circulation de ces armes lourdes amplifie la dangerosité des affrontements, creusant un fossé dangereux entre la population et l’État.

Un « septennat suspendu » sous état d’exception permanent

L’activation prolongée de l’article 16, couplée à cette situation sécuritaire explosive, permettrait à Macron d’étendre son mandat au-delà de la date prévue de 2027, jusqu’en 2029. Ce régime d’exception priverait le pays de tout contrôle démocratique, confinant la société dans un climat d’insécurité et de répression.

Le risque d'une fracture sociale irrémédiable

Les armes de guerre dans les cités, la présence des blindés militaires, et la suspension des libertés publiques participent à une spirale de violence et de défiance, menaçant la cohésion nationale. Cette fracture sociale et politique pourrait déboucher sur un effondrement durable du pacte républicain.

Face à ce péril, il est impératif de cesser d'observer les événements en spectateurs résignés. La démocratie ne meurt jamais d'un coup – elle s'efface morceau par morceau, dans le silence, l'habitude, et la peur.

Lorsque l'article 16 devient un outil de gouvernement prolongé, lorsque les chars patrouillent les cités et que les institutions se taisent, c'est le signal d'alarme absolu.

La France entre dans une zone grise : ni tout à fait dictature, ni encore démocratie. Un régime d'exception larvé, fondé sur la peur, le contrôle et la fragmentation de la société.

C'est pourquoi il est essentiel que toutes les forces démocratiques, quels que soient leurs clivages idéologiques, se lèvent d'une même voix pour :

- Dénoncer l'instrumentalisation sécuritaire du pouvoir,
- Refuser la suspension indéfinie des échéances électorales,
- Exiger la transparence, le retour à l'État de droit et la reddition des comptes,
- Défendre l'existence même d'un espace civique libre, pluraliste et vivant.

Il ne s'agit plus de partisanerie. Il s'agit de sauver le cadre républicain dans lequel tous les désaccords doivent pouvoir s'exprimer. Il ne s'agit plus

d'alternance politique, mais de préserver la possibilité d'un avenir commun.

Car si l'on accepte aujourd'hui l'article 16 comme gouvernement ordinaire,

Demain, ce sera la normalisation du silence.

Et après-demain, l'habitude de la soumission.

Nicolas Faure, *pour Résistance républicaine* – 25 Juin 2025